



DSJVA/SDT

Le Président

Évry-Courcouronnes, le 17 FEV 2026

**Madame la Présidente, Monsieur le Président,**

Le dispositif **Tremplin Jeune Citoyen (TJC)** est un outil majeur de la politique jeunesse du Département, permettant aux jeunes essonniers de développer leur autonomie à travers l'engagement citoyen. Depuis sa création, il a permis à de nombreux jeunes d'agir pour l'intérêt général tout en finançant leurs projets personnels.

Conscient que la fermeture du dispositif aux jeunes majeurs en 2025 a pu être un véritable frein pour vos associations dans la mobilisation de nouveaux bénévoles, j'ai le plaisir de vous annoncer la **réouverture du TJC pour les jeunes de 18 à 21 ans dès le 1er mars 2026**. Cette réouverture s'accompagne d'un cadre harmonisé selon les nouvelles dispositions du règlement intérieur 2026 :

- **15-17 ans : 15 h d'engagement pour une valorisation de 150 €**
- **18-21 ans : 25 h d'engagement pour une valorisation de 250 €**
- **12-15 ans : valorisation de 50 € en carte cadeau**

En tant qu'association loi 1901 essonnoise ou disposant d'une antenne en Essonne, vous pouvez accueillir des jeunes dans le cadre du TJC. Afin de mieux vous accompagner dans l'accueil de jeunes en Tremplin jeune citoyen, un règlement intérieur est mis en place pour les structures accueillantes ainsi qu'un kit de communication personnalisable.

La signature du règlement intérieur est facultative, mais son respect devient **obligatoire dès qu'une mission est proposée**. Les missions doivent impérativement se dérouler en Essonne et **un tuteur** doit être désigné afin d'accompagner le jeune durant son engagement.

Une attestation de fin de mission doit être remise au jeune à l'issue de son parcours et comporter **obligatoirement le numéro SIRET ou RNA de l'association accueillante**.

Mes services restent à votre disposition pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouvelles modalités et contribuer au développement de l'engagement citoyen des jeunes essonniers.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.

*J'espère que cette mesure favorisera l'engagement des jeunes essonniers dans le bénévolat associatif. Non sans avoir entendu!*

PJ : 3

  
François Durovray

Affaire suivie par : Antoine Langot - DSJVA/SDT - Tél : 0160919373